Stratos® Ultra – Herbicide anti-graminées

Composition : ..... 100 g/l de cycloxydime
Formulation : ..... concentré émulsionnable (EC)
AMM n° : 9000490

Usages autorisés :

BASF ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessous et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisation à d'autres usages tels que prévus par le catalogue des usages en vigueur.

Stratos Ultra s'utilise en plein champ sur les cultures listées dans le tableau ci-dessous

Cultures	Doses	Stade BBCH - DAR	Nbre maximum d'applic.	ZNT aqua. et plantes non-cibles
Betterave industrielle et fourragère	2 l/ha sur graminées annuelles - 4 l/ha sur graminées vivaces	Entre BBCH 12 et 39 – F (BBCH 39)	1/an	5 m
Jacinthe, lys, muguet, tulipe		-	1/an	5 m
Céleri rave		Entre BBCH 12 et 45 – F (BBCH 45)	1/an	5 m
Choux à inflorescences sauf brocoli		Entre BBCH 12 et 45 – 28 j.	1/an	5 m
Choux feuillus		Entre BBCH 12 et 45 – 42 j	1/an	5 m
Choux pommés		Entre BBCH 12 et 45 – 42 pour choux de Bruxelles ; 28 j pour les autres choux pommés	1/an	5 m
Colza, navette		Entre BBCH 12 et 32 - (BBCH 32)	1**	5 m
Epinard		Entre BBCH 12 et 19 – 28 j.	1/an	5 m
Fruits à noyaux (abricotier, cerisier, pêcher, prunier, nectarinier, mirabellier) – pépinières, jeunes plantation		Entre BBCH 00 et 76	1/an	5 m
Haricots écossés frais Haricots non écossés frais		Entre BBCH 12 et 39 – 28j.	1/an	5 m
Pois non écossés frais		Entre BBCH 12 et 39 – 35 j.	1/an	5 m
Laitue, chicorées frisées et scaroles		Entre BBCH 12 et 45 – 21 j.	1/an	5 m
Haricot sec, pois sec, pois chiche sec		Entre BBCH 12 et 39 – 56 j	1/an - pois sec d'hiver : 1**	5 m

Produits pour les professionnels : utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant les produits

BASF
We create chemistry

Herbicide

Cultures	Doses	Stade BBCH - DAR	Nbre d'applic.	ZNT aqua. et plantes non-cibles
Lin textile*	2 l/ha sur graminées annuelles - 4 l/ha sur graminées vivaces	Entre BBCH 12 et 39	1/an	5 m
Maïs (uniquement sur variétés Duo tolérantes à la cycloxydime)		Entre BBCH 12 et 19 – F (BBCH 19)	1/an	5 m
Oignon, échalote, ail		Entre BBCH 15 et 45 – 28 j.	1/an	5 m
Poireau, ciboule et variétés similaires		Entre BBCH 12 et 45 – 42 j.	1/an	5 m
Pois écossés frais		Entre BBCH 12 et 39 - 35 j.	1/an	5 m
Pois protéagineux, pois fourrager, féveroles		Entre BBCH 12 et 39 – 56 j.	1**	5 m
Poivron		Entre BBCH 12 et 23 – 21 j.	1/an	5 m
Pomme de terre		Entre BBCH 10 et 39 – 56 j.	1/an	5 m
Pommier – culture installée		Entre BBCH 00 et 76 – 28 j.	1/an	5 m
Pommier – pépinière, jeune plantation		Entre BBCH 00 et 76.	1/an	5 m
PORTE GRAINE – graminées fourragères et à gazons : fétuque rouge, fétuque ovine		Entre BBCH 12 et 55	1/an	5 m
PORTE GRAINE – légumineuses fourragères : trèfle violet, luzerne		Trèfle violet : entre BBCH 12 et 55	1/an	5 m
		Luzerne : entre BBCH 11 et 51	1/an	5 m
PORTE GRAINE - PPAMC, florales et potagères		Entre BBCH 12 et 55	1/an	5 m
PPAMC à usage non alimentaire		Entre BBCH 11 et 79 – 42 j.	1/an	5 m
Riz		Avant le semis - DAR F	1/an	5 m
Soja		Entre BBCH 12 et 19 - 56 j	1/an	5 m
Tabac		Entre BBCH 10 et 30	1/an	5 m
Tomate, aubergine		Entre BBCH 12 et 29 - 42 j	1/an	5 m
Tournesol		Entre BBCH 12 et 19 - DAR F (BBCH 19)	1/an	5 m
Vigne - culture installée		Entre BBCH 00 et 79 - 42 j	1/an	5 m
Vigne - pépinières et jeunes plantation		Entre BBCH 00 et 79	1/an	5 m

* Ne pas utiliser les sous-produits des cultures de lin textile traités en alimentation humaine ou animale.
** Après une application de Stratos Ultra sur une culture d'hiver (colza, pois protéagineux, pois fourrager, féveroles, pois secs) respecter un délai de 3 ans avant d'appliquer Stratos Ultra sur la parcelle.
DAR F = couvert par les conditions d'emploi.

SPe1 : Pour protéger les eaux souterraines, suite à une utilisation sur crucifères oléagineuses d'hiver et sur les cultures de graines protéagineuses d'hiver et « pois secs » d'hiver, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cycloxydime plus d'une année sur trois.

SPe2 : Pour protéger les eaux souterraines ne pas appliquer ce produit sur des sols contenant moins de 30% d'argile pour les usages sur riz.

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatique, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe3 : Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Equipement de Protection Individuel (EPI)

L'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles.
Le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage).
Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				
	Mélange / chargement	APPLICATION AVEC : Pulvérisateur à rampe		Nettoyage	Protection du travailleur
		tracteur avec cabine	tracteur sans cabine		
Gants en nitrile réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifié EN 374-2)	✓	✓ A usage unique. Les porter et les stocker à l'extérieur de la cabine après utilisation	✓ A usage unique si intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation	✓	
EPI Vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065	✓	✓		✓	✓
EPI Partiel blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605 + A1	✓			✓	
Combinaison de protection chimique catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009			✓ Type 4 avec capuche		
Lunettes ou Écran Facial certifiés EN 166:2002 (CE, sigle3)	✓				

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Classement toxicologique :

Mention d'avertissement : **Danger**

H304	**Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.**
H315	**Provoque une irritation cutanée.**
H319	**Provoque une sévère irritation des yeux.**
H336	**Peut provoquer somnolence ou vertiges.**
H361d	**Susceptible de nuire au foetus**
H411	**Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.**
EUH066	**L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.**

Délai de rentrée : ..... 48 heures

Réglementation transport : ..... classe 9 (ONU 3082)

Conditionnement : .....Bidon de 1 l (groupage par 10)

.....Bidon de 5 l (groupage par 4)

La matière active

La ***cycloxydime*** appartient au groupe chimique des cyclohéxanones

Nom chimique : 2-[1-(éthoxyl imino) butyl]-3 hydroxy-5-thian-3-ylcyclohex-2-enone

Formule brute : $C_{17}H_{27}NO_3S$

Masse molaire : 325,46

Le produit formulé : Stratos Ultra

Propriétés physiques et chimiques

Densité : environ 0,92

Inflammabilité : inflammable

Température limite de stockage : -5°C - +30°C

Toxicologie :

Toxicité orale aiguë DL 50 rat : >2200 mg/kg

LMR européenne (mg/kg) **:**

Se reporter au site : http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database

Intérêt du produit

Stratos Ultra est un herbicide systémique de post-levée, efficace sur graminées annuelles, vivaces et riz crodo.

Mode d'action

La ***cycloxydime*** appartient à la famille chimique des cyclohexanediones, communément appelées « dimes ». Elle appartient au groupe A de la classification HRAC des modes d'action.

La ***cycloxydime*** est principalement absorbée par les feuilles. La pénétration foliaire est très rapide, elle est à l'abri du lessivage dès une heure après le traitement, sous réserve que celui-ci ait eu le temps de sécher.

La ***cycloxydime*** est une molécule systémique, elle est transportée par la sève vers les tissus méristématiques où elle interfère avec le métabolisme des lipides. Elle perturbe la biosynthèse des acides gras qui a lieu dans le chloroplaste des monocotylédones en inhibant l'activité de l'enzyme acétyl-CoA Carboxylase (ACCase). La biosynthèse des lipides complexes dont les phospholipides cesse. L'assemblage des membranes cellulaires en est perturbé entrainant la mort de la plante.

Symptômes

En conditions favorables, les graminées très sensibles arrêtent leur croissance dans un délai de 8 heures après le traitement et cessent leur compétitivité avec la culture.

Il s'ensuit, dans un premier temps, un jaunissement des feuilles les plus jeunes et un dépérissement des tissus. Puis les nécroses progressent vers les racines. La plante entière dépérit. Quelques espèces d'adventices montrent également une coloration anthocyanée.

Température (conditions poussantes) et hygrométrie lors de l'application (>70%) raccourcissent le délai d'entrée en action du produit et accélèrent la destruction totale des adventices.

Champ d'activité

Stratos Ultra est efficace sur de nombreuses graminées annuelles et vivaces.

Graminées annuelles

- Agrostis jouet du vent (*Apera spica-venti*)
- Folles avoines (*Avena fatua, Avena ludoviciana*)
- Vulpin des champs (*Alopecurus myosuroides*)
- Ray-grass (*Lolium multiflorum*)
- Brômes (*Bromus sterilis, Bromus tectorum*)
- Pâturins* (*Poa trivialis*)
- Repousses de céréales (blé, orge, avoine)

Le pâturin annuel n'est pas sensible à Stratos Ultra

Graminées estivales :

- Panics (Echinochloa crus galli, Panicum capillare)
- Sétaires (*Setaria verticillata, Setaria italica, Setaria glauca, Setaria viridis*)
- Digitaires (*Digitaria sanguinalis, Digitaria ischaenum*)

Graminées vivaces

- Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*)
- Avoine à chapelets (*Arrhenatherum elatius*)
- Chiendent rampant (*Agropyron repens*)
- Chiendent pied-de poule (*Cynodon dactylon*)
- Houlque molle (*Holcus molli*)
- Riz crodo (riz adventice)
- Sorgho d'Alep (*Sorghum halepense*)

Conditions d'application

RECOMMANDATION D'EMPLOI

Stratos Ultra s'utilise en post-levée des graminées adventices. La dose d'emploi dépend avant tout du stade des graminées. La meilleure efficacité est obtenue sur graminées annuelles au stade jeune. Appliquer de préférence le soir.

* Graminées annuelles :

– ***Graminées annuelles jeunes***, stade 1-3 feuilles. A ce stade, du fait de la faible surface foliaire des adventices, il est impératif de soigner la pulvérisation :

Dose : 1,6 l/ha

– ***Graminées annuelles développées*** :

. Stade 3 feuilles à début tallage - vulpin et repousses de céréales.

. Stade 3 feuilles à fin tallage - folle-avoine, ray-grass, panics, sétaires, digitaires.

Dose : 2 l/ha

En **vigne**, dose : 0,7% pour un traitement par taches sur la base d'un volume de bouillie de 300 l/ha

* Graminées vivaces

Dose : 4 l/ha

Application de **Stratos Ultra** sur des pousses de 10 à 20 cm (40 cm pour le sorgho d'Alep). Une application à 2 l/ha permet de ralentir le développement des graminées vivaces.

En **vigne**, dose : 1,3% pour un traitement par taches sur la base d'un volume de bouillie de 300 l/ha

Volume de bouillie : 100 à 300 l/ha

Pulvérisateur :

Les cultures de colza, betteraves, féveroles, pois, soja, tournesol et autres cultures de dicotylédones sur lesquelles **Stratos ultra** est autorisé sont des cultures particulièrement sensibles aux résidus d'herbicides (par exemple : les herbicides de la famille des sulfonylurées) qui peuvent subsister dans la cuve et autres éléments du pulvérisateur avant l'utilisation de **Stratos ultra**. Afin d'éviter les risques de phytotoxicité dues à ces résidus herbicides, il est nécessaire de procéder à un nettoyage méticuleux du pulvérisateur aussitôt après leur application ; suivre les recommandations suivantes :

Rincer l'appareil et vidanger les fonds de cuve selon les recommandations réglementaires.

Ensuite, remplir partiellement la cuve et ajouter un produit nettoyant type All Clear®1 Extra (®1 = Marque déposée DuPont), Végénet®2 (®2 = Marque déposée Samabiol) ou tout autre produit adapté à cet usage.

Mettre le dispositif de nettoyage de l'intérieur de la cuve (rotobuses) et l'agitation en marche et laisser agir.

Faire en sorte que cette solution de nettoyage emprunte tous les circuits de l'appareil (jusqu'au bac incorporateur), puis la pulvériser jusqu'au désamorçage de l'appareil et vidanger le fond de cuve. Retirer les buses, les pastilles et les filtres. Les nettoyer avec le produit de nettoyage.

IMPORTANT : respecter strictement les conditions d'emploi figurant sur l'étiquette du produit nettoyant.

Remarques par culture

MAIS : Stratos Ultra s'applique en post-levée, uniquement sur les variétés DUO SYSTEM sélectionnées résistantes à Stratos Ultra des stades BBCH 12 à 19 (de 2 à 9 feuilles).

La technologie DUO SUSTEM repose sur l'association d'un herbicide anti-graminées, **Stratos Ultra**, et d'une gamme de maïs hybride résistants à cette herbicide. Ces variétés de maïs reconnaissables grâce au suffixe DUO dans leur dénomination, ont été mises au point par les méthodes classiques de sélection. Consulter la liste des variétés DUO SYSTEM sur le site www.duo-system-basf.com

Conseils d'utilisation de Stratos ultra en mélange avec les anti-dicotylédones (AD) sur maïs :

Attention : la liste des associations Stratos Ultra 2 L/ha maximum + AD sur maïs est très limitée : Basagran SG, mésotrione 75 g/ha s.a. maxi, Cambio 2 L/ha maximum, Banvel 4S 0.4 L/ha maximum, Starane.

Pas de mélange avec AD maïs si Stratos Ultra est employé à une dose > 2 L/ha (vivaces).

- Appliquer sur une culture en bon état végétatif, sans stress (mauvaise implantation, présence de ravageurs, de maladies, excès d'eau, sécheresse, carences).
- Appliquer lorsque les températures sont optimales, c'est à dire entre 15 et 25°C.
- Ne pas appliquer si les températures sont < à 6° C d'une part et si les températures maximales sont > à 25°C d'autre part, dans les jours qui précèdent ou suivent l'application.
- Appliquer en dehors des périodes de fortes amplitudes thermique (plus de 15°C d'écart entre les mini et les maxi au cours de la journée) dans les jours précèdent ou qui suivent l'application.
- Après une période froide et pluvieuse (≥ 3 jours), attendre 3 jours avant de réaliser l'application.
- Traiter sur feuillage sec.
- Appliquer sur des maïs ne souffrant d'aucun stress particulier. Ce stress peut être dû à une mauvaise implantation, à la présence de parasites ou de maladies, à des conditions climatiques défavorables (périodes de froid ou de fortes amplitudes, excès d'eau ou sécheresse) ou encore de carence minérale.

BETTERAVES : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (1ère paire de feuilles étalées) au stade BBCH 39 (fermeture des lignes: environ 90% des plantes des lignes adjacentes se touchent). Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque **Stratos Ultra** est appliqué seul.

Dans le cas d'un mélange nécessitant de l'huile, **Stratos Ultra** ne modifie ni la sélectivité, ni l'efficacité du mélange. Ne pas l'utiliser en fractionnement.

CELERI-RAVE : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées) au stade BBCH 45 (racines ayant atteint 50% de leur taille finale).

CHOUX A INFLORESCENCE (sauf brocoli) : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées) au stade BBCH 45 (la tête a atteint 50% de sa taille finale). DAR : 28 jours. Non utilisable sur brocoli.

CHOUX POMMES : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées) au stade BBCH 45 (la tête a atteint 50% de sa taille finale). DAR choux pommés sauf choux de Bruxelles : 28 jours - DAR choux de Bruxelles : 42 jours.

CHOUX FEUILLUS : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées) au stade BBCH 45 (la plante a atteint 50% de sa masse foliaire) - DAR : 42 jours.

COLZA, NAVETTE : **Stratos Ultra** s'utilise principalement à l'automne du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées), mais peut également être appliqué au printemps, à la reprise de la végétation jusqu'à BBCH 32 (2 entre-noeuds visibles).

EPINARD : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées) au stade BBCH 19 (9 ou davantage de feuilles étalées). DAR : 28 jours. Non utilisable sur feuilles de Bettes et Pourpier.

FRUITS A NOYAU (abricotier, cerisier, pêcher, prunier, nectarinier, mirabellier) - (**pépinière, jeune plantation**) : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 00 (repos hivernal ou dormance) au stade BBCH 76 (fruits à 60% de leur taille finale).

POMMIER (**pépinière, jeune plantation**) : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 00 (repos hivernal ou dormance) au stade BBCH 76 (fruits à 60% de leur taille finale). DAR pommier sur culture installée : 28 jours.

LIN TEXTILE : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées) au stade BBCH 39 (9 ou davantage d'entre-noeuds visibles). Prévoir un délai d'au moins 5 jour-sentre un traitement anti-dicotylédones et **Stratos Ultra**.

POIS PROTEAGINEUX - POIS FOURRAGER - FEVEROLE : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées ou 2 vrilles formées) au stade BBCH 39 (9 ou davantage d'entre-noeuds visibles). DAR : 56 jours. Prévoir un délai d'au moins 5 jours entre un traitement anti-dicotylédones et Stratos Ultra.

HARICOT et POIS frais écossés ou non écossés : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées ou 2 vrilles formées) au stade BBCH 39 (9 ou davantage d'entre-noeuds visibles). DAR haricot : 28 jours - DAR pois : 35 jours.

LAITUES, CHICOREES FRISEES, CHICOREES SCAROLES : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées) au stade BBCH 45 (la plante a atteint 50% de sa masse foliaire). DAR : 21 jours.

HARICOT SEC, POIS SEC, POIS CHICHE SEC : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées ou 2 vrilles formées) au stade BBCH 39 (9 ou davantage d'entrenoeuds visibles) - DAR : 56 jours.

OIGNON, ECHALOTE, AIL : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 15 (5ème feuille > 3cm) au stade BBCH 45 (le bulbe a atteint 50 % de sa taille finale). DAR : 28 jours. Non utilisable sur oignon de printemps.

POIREAU : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées) au stade BBCH 45 (le fut a atteint 50% de sa taille finale). DAR : 42 jours.

POIVRON : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées sur la tige principale) au stade BBCH 23 (3 pousses latérales et apicales sont visibles). DAR : 21 jours.

POMME DE TERRE : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 10 (les 1ères feuilles s'allongent) au stade BBCH 39 (recouvrement complet). DAR : 56 jours.

SOJA : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (1ère feuille trifoliée étalée) au stade BBCH 19 (8ème feuilles trifoliées étalées). Prévoir un délai d'au moins 5 jours entre un traitement anti-dicotylédones et **Stratos Ultra** . DAR : 56 jours.

TABAC : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 10 (1ère feuille étalée) au stade BBCH 30 (la tige a atteint 10% de sa longueur définitive).

TOMATE : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées sur la tige principale) au stade BBCH 29 (9 ou davantage de pousses latérales primaires et apicales sont visibles). DAR : 42 jours.

TOURNEOL : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (1ère paire de feuilles étalées) au stade BBCH 19 (9 feuilles étalées ou davantage).

VIGNE (pépinière, jeune plantation et culture installée) : Très sélectif de la vigne, **Stratos Ultra** permet tous les types de traitement: sur le rang, par taches, en plein. Dans les conditions de sécheresse ou de forte luminosité, traiter le soir, à la fraîcheur. Du stade BBCH 00 (dormance) au stade BBCH 79 (fermeture de la grappe). DAR : 42 jours sur culture installée.

PORTE-GRAINE fétuque rouge et ovine : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées) au stade BBCH 55 (mi-épiaison).

PORTE-GRAINE trèfle violet et luzerne : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 11 (1ère paire de feuille est étalée) au stade BBCH 51 (1ers boutons floraux visibles) pour la luzerne et du stade BBCH 12 (2 feuilles étalées) à BBCH 55 (grossissement des 1ers boutons floraux) pour le trèfle violet.

PORTE-GRAINE : PPAMC, FLORALES et POTAGERES : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 12 (2ème paire de feuille ou 2ème feuille) au stade BBCH 55 (1ères fleurs visibles non épanouies).

PPAMC : PLANTES A PARFUM, AROMATIQUES, MEDICINALES et CONDIMENTAIRES à usage non alimentaire : **Stratos Ultra** s'utilise du stade BBCH 11 (1ère paire de feuille ou 1ère feuille) au stade BBCH 79 (presque tous les fruits ont atteint leur taille finale). DAR : 42 jours.

Ces usages ont été obtenus dans le cadre de la procédure « Usages Mineurs ». **Pour obtenir la liste des cultures concernées**, et en matière d'efficacité et de sélectivité, se référer systématiquement avant toute utilisation aux préconisations de l'ITEIPMAI (02.41.30.30.79). **Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore réperto riés**.

RIZ (contre riz crodo): Après la préparation du lit de semence, remettre en eau la rizière avec une lame d'eau d'environ 2 cm afin de favoriser la levée du riz crodo. Au bout de 3 à 4 semaines, lorsque la levée du riz crodo est effectuée, réaliser l'assec de la rizière. Traiter sur une végétation sèche, à 4 l/ha. Remettre en eau 2 à 3 jours après. Le semis du riz peut être effectué 4 à 5 jours après le traitement. Il est préférable de porter ce délai à 7 jours en terre argileuse.

BULBES ORNEMANTAUX : **Stratos Ultra** s'utilise sur les cultures de **jacinthe, lys et tulipe**: Ces usages ont été obtenus dans le cadre de la procédure « Usages Mineurs». En matière d'efficacité et de sélectivité, se référer systématiquement avant toute utilisation aux préconisations de l'ASTREDHOR (disponibles notamment sur le site www.astredhor.fr).

Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés.

Remarques générales

- **IMPORTANT :** La qualité de la pulvérisation (répartition homogène de la bouillie) et **les conditions météorologiques au moment de l'application (température < 25 °C et hygrométrie > 70 %) participent à la réussite du traitement**. Par temps chaud (> 25 ° C), traiter tôt le matin ou en soirée en fonction de l'hygrométrie.
- Traiter par temps calme, en absence de vent afin d'éviter toute dérive de bouillie sur les cultures voisines.
- Une pluie intervenant une heure après le traitement n'a aucune incidence sur l'efficacité de Stratos Ultra si le traitement a eu le temps de sécher.

ROTATION / RETOURNEMENT

En cas de retournement d'une culture désherbée avec **Stratos Ultra** il est possible d'implanter toutes les cultures de dicotylédones. Attendre un mois avant d'implanter une culture de graminées.

Préparation de la bouillie

- Stratos Ultra

Remplir la cuve au ¾ du volume d'eau nécessaire. Mettre l'agitation en marche et bien agiter le bidon de **Stratos Ultra** avant de verser la quantité nécessaire, puis compléter avec de l'eau jusqu'au volume final.

Rincer le bidon manuellement 3 fois à l'eau claire en l'agitant et en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur, ou rincer pendant au moins 30 secondes avec le rince-bidon du bac incorporateur (ou rince-bidon indépendant). Laisser égouter les bidons.

Laisser l'agitateur en fonctionnement pendant le trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation.

Stratos Ultra + DASH HC

DASH® HC : adjuvant spécialement adapté pour l'herbicide Stratos Ultra

Formulation - composition : Concentré émulsionnable (EC) contenant : 22,5% d'ester de phosphate d'alcools gras polyoxyalkylés + 37,5% d'esters méthyliques d'acides gras + 5% d'acide oléique

Dose : 2 l/ha

AMM : 9400478

Classement toxicologique :

Mention d'avertissement : **Danger**

H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H304 Peut-être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolences et vertiges
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les protections individuelles doivent être celles qui sont préconisées pour l'utilisation de la préparation avec laquelle la préparation adjuvante est associée **avec au moins** :

- Des gants pendant les étapes de mélange/ chargement lorsque l'application est réalisée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe.
- Un appareil de protection des yeux / du visage pendant toutes les phases de manipulation de la préparation.
- Un appareil de protection respiratoire masque ou demi-masque équipé d'un filtre P3 ou A2P3 pendant la phase de chargement.

DISTANCE AUX POINTS D'EAU :

respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m sauf si la préparation associée requiert une ZNT plus large.

DELAI DE RENTREE :

24 heures sauf si la préparation associée requiert un DRE plus long (48 heures).

Intérêt

Dash HC est spécialement adapté pour augmenter l'efficacité, la rapidité et la régularité d'action de **Stratos Ultra**. Il permet d'otpimiser sa dose d'utilisation.

Condition d'application

Stratos Ultra + Dash HC est utilisable sur betteraves, colza, épinard, haricot, lin textile, luzerne porte-graine, pois protéagineux, féverole, pois écossés frais, pomme de terre, tournesol, soja, maïs variétés DUO* et trèfle violet porte-graine.

Dose de Stratos Ultra + Dash HC (l/ha)

Repousses de céréales (1)

* 3 feuilles à début tallage :

0,8 l St. Ultra + 0,8 l Dash HC

* Tallage à montaison

1 à 1,2 l Stratos Ultra + 1 à 1,2 l Dash HC

Graminées annuelles (2) :

* 3 feuilles à début tallage :

1 l Stratos Ultra + 1 l Dash HC

* Tallage à montaison

1,2 l Stratos Ultra + 1,2 l Dash HC

Graminées vivaces :

* pousse de 10 à 20 cm

2 l Stratos Ultra + 2 l Dash HC

(1) - Sur repousses de céréales développées au-delà du stade tallage, en toutes cultures, majorer les doses d'utilisation de STRATOS ULTRA + DASH HC de (0.2 l + 0,2 l) à (0,4 + 0,4 l/ha)

(2) - En cultures d'hiver (colza, pois protéagineux, féverole) contre les graminées annuelles endurcies par l'hiver, majorer les doses d'utilisations de STRATOS ULTRA + DASH HC, de [0,2 l/ha + 0.2 l/ha] à [0,4 l/ha + 0,4 l/ha] pour les applications de sortie d'hiver.

Les meilleures efficacités sont obtenues en traitant à un stade jeune des graminées adventices (avant plein tallage) et en conditions poussantes (hygrométrie > 70% et temps doux).

RECOMMANDATIONS GENERALES

MAIS : **Doses recommandées en cas de mélange avec des produits à base de tricétones :** Pour que le traitement soit sélectif, il est nécessaire de diminuer les doses de **Stratos Ultra**, de **Dash HC** et de la tricétones.

- Pour une dose de **Stratos Ultra** + **Dash HC** de 1 l + 1 l, on limitera la dose de tricétone à 0,5 l/ha.
- Pour une dose de **Stratos Ultra** + **Dash HC** de 0,8 l + 0,8 l, on limitera la dose de tricétone à 0,75 l/ha.

Si la dose de **Stratos Ultra** + **Dash HC** doit être supérieure à 1 l + 1 l, nous ne recommandons pas les mélanges avec une tricétone.

Ne pas associer Dash HC avec les produits anti-liseron type « hormone » (fluroxypyr, dicamba…). Dissocier les applications.

COLZA : **Stratos Ultra + Dash HC** s'applique en traitement d'automne mais est aussi utilisable au printemps jusqu'au stade BBCH 32 (2 entre-nœuds visibles).

BETTERAVE INDUSTRIELLE : En association avec les herbicides de post-levée, Dash HC remplace l'huile. Contre les graminées vivaces, il est préférable de séparer ce traitement des traitements antidicotylédones pour améliorer la régularité du résultat.

Compatibilité

Stratos Ultra + Dash HC

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

En mélange avec les antidicotylédones ne pas dépasser la dose de 1,2 L/ha + 1,2 L/ha (**1 + 1 l/ha sur maïs DUO -** voir ci-avant le paragraphe Maïs**)** de **Stratos Ultra + Dash HC**. Ne pas associer **Dash HC** avec les anti-liserons.

Préparation de la bouillie

- Stratos Ultra + Dash HC

Remplir au ¾ d'eau la cuve du pulvérisateur et mettre l'agitation en marche.

Verser **Dash HC** en premier en procédant de la façon suivante :

Si vous utilisez un **bac incorporateur** :

1– Actionner en premier la vanne prévue pour envoyer le produit du bac incorporateur vers la cuve, avant de verser **Dash HC**, sans ajout d'eau, dans le bac vide en l'absence de tout volume d'eau résiduaire.

2 – Prendre soin d'enlever tout filtre pouvant se trouver entre bac et cuve.

3 – Rincer le bac incorporateur puis compléter la cuve jusqu'au volume final.

Dash HC doit être mélangé à au moins quatre fois son volume d'eau pour se diluer correctement. Si ce volume est insuffisant **Dash HC** prend la consistance d'un gel. Ce phénomène est réversible avec une très forte agitation.

En cas de remplissage par le **trou d'homme**, enlever le filtre qui se trouve au niveau du trou d'homme.

4 – Ajouter **Stratos Ultra** lorsque **Dash HC** est correctement mélangé.

Précautions d'emploi

Cf. précautions générales d'emploi.

Par rapport à la culture :

- Traiter par temps calme, pour éviter toute dérive du brouillard du pulvérisation sur les cultures voisines.

Annule et remplace toute version précédente; il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF, 0 800 100 299 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

® Marque déposée BASF.

BASF France S.A.S.
Division Agro
21 Chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY cedex
Tel : 04 72 32 45 45

Avertissements et précautions générales d'emploi

Avertissement

Remarques générales concernant tous les produits

IMPORTANT :

Avant toute utilisation, s'assurer que celle-ci est indispensable. Privilégier chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consulter http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi: se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr.

Avant toute utilisation, lire l'étiquette. Respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés, sur l'emballage: ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.

Sur ces bases, conduisez la culture et les traitements selon les bonnes pratiques agricoles, en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces…

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition et la sélection d'organismes présentant des sensibilités moindres aux molécules ainsi utilisées. Pour diminuer ces risques, il est nécessaire de respecter les préconisations d'emploi (dose recommandée, seuil, cadence et séquence de traitements, positionnement, conditions d'application…) et, chaque fois que possible, d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'actions différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

En dépit du respect de ces règles, **BASF** ne peut pas exclure une altération de l'efficacité des produits liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, nous déclinons toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences qui pourraient être dues à ces résistances.

BASF rappelle que toute utilisation pour un usage non autorisé et non conforme à nos préconisations est interdite.

BASF garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'Autorisation de Mise en Marché délivrée par les Autorités compétentes françaises.

NB : Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

NUMERO D'URGENCE

En cas d'incident ou d'accident , appeler le 01 49 64 57 33

Fiche de données de sécurité disponible sur www.basf-agro.fr

Précautions générales d'emploi

PAR RAPPORT A LA QUALITÉ DU PRODUIT

Pendant le stockage

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, sous clef, dans le local spécifiquement prévu à cet effet. Local ventilé, frais, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Vérifier sur l'emballage les températures de stockage adaptées au produit.

Conserver hors de la portée des enfants.

Mélanges

Extrait de l'Avis aux opérateurs responsables de la mise sur le marché, aux distributeurs et aux utilisateurs de produits phytopharmaceutiques" (J.O n° 221 du 21 septembre 2002). "Un mélange de produits phytopharmaceutiques consiste à associer, dans le cadre des pulvérisations, plusieurs spécialités phytopharmaceutiques. La technique des mélanges est mise en œuvre sur le terrain pour des considérations techniques (lutte simultanée contre plusieurs organismes nuisibles pouvant être présents concomitamment, recherche de réduction des doses, stratégie de gestion des résistances) ou économiques (réduction et optimisation du nombre de passages).

Selon l'arrêté du 07 avril 2010 relatif à l'utilisation des mélanges extemporanés de produits visés à l'article L.253-1 du code rural, tous les mélanges sont possibles **sauf ceux qui doivent faire l'objet d'une évaluation préalable** :

Les mélanges sont interdits **si l'un des produits** :

- porte le pictogramme SGH06 (mentions de danger associées H300, H301, H310, H311, H330 et H331)
- est classé avec une des mentions de danger suivantes :
  H340, H350, H350i, H360(FD, F, D, Fd, Df), H370 ou H372.
  Avec ces mentions de danger, la mention d'avertissement est : DANGER, avec le pictogramme SGH08

Les mélanges sont interdits **si les deux produits** :

- **ont chacun** une des mentions de danger suivantes (cf tableau ci-dessous) :

	H341, H351, H371	H373	H361d, H361fd ,H361f, H362
H341, H351, H371			
H373			
H361d, 361fd, H361f, H362			

Sont toujours interdits :

- Les mélanges comprenant au moins un produit de classe 4 pour les risques aquatiques ou terrestres dont la ZNT est de 100 m ou plus.
- Les mélanges entre un produit à base de pyréthrinoïde et un produit à base de triazole ou imidazolines en période de floraison ou au cours de périodes de production d'exsudats.

Lorsqu'une protection doit être faite avec des pyréthrinoïdes et des triazoles ou imidazoles, il faut d'abord traiter avec la spécialité à base de pyréthrinoïdes puis avec la triazole ou l'imidazole en respectant un délai de 24 heures entre les deux applications. Le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier.

Pour tout mélange, il est conseillé d'effectuer un test préalable à petite échelle.

Dans le cas où d'autres préparations seraient associées au produit initial (insecticides, acaricides, fertilisants foliaires, correcteurs de carences, fongicides destinés à contrôler d'autres maladies, herbicides, etc.), tenir compte des caractéristiques propres à chacune des spécialités.

Ainsi, vérifier que l'époque d'intervention convient bien aux différentes spécialités (seuil de population ou stade du ravageur, du pathogène, de la culture etc.). De même, pour les conditions d'application.

Généralement, respecter l'ordre habituel d'introduction des spécialités dans la bouillie : WG puis WP puis CS puis SC puis SE, puis EC puis EW, puis SL (adjuvant en dernier), sauf si spécificités propres indiquée sur l'étiquette.

PAR RAPPORT À LA CULTURE

Utiliser les doses recommandées.

Avertissements et précautions générales d'emploi

Traiter sur une culture en bon état de végétation, conduite dans de bonnes conditions correspondant à la variété choisie.

Éviter l'entraînement du produit sur les cultures avoisinantes en ne traitant que par temps calme, sans vent, et à température adéquate.

PAR RAPPORT À L'UTILISATEUR

- Pendant toutes les phases d'utilisation du pulvérisateur, respecter les réglementation en vigueur. Porter à minima des vêtements de protection (vêtement de travail + blouse), des gants, des bottes, un équipement de protection des yeux / du visage si nécessaire
- Ne pas respirer les vapeurs lors de la préparation de la bouillie, ni le brouillard de pulvérisation (ne pas traiter dans le vent).
- Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ne pas téléphoner pendant l'utilisation.
- **Délai de rentrée** : Sauf dispositions prévues par les décisions d'autorisation de mise en marché visées à l'article L. 253-1 du code rural, le délai de rentrée minimal est de 6 heures et, en cas d'application en milieu fermé, de 8 heures. Il est porté à 24h après toute application de produit comportant une mention de danger : H318 - H315 - H319 et à 48 heures pour ceux comportant une mention de danger H317 - H334 - H340 - H341 - H350 - H350i - H351 - H360F - H360D - H360FD - H360Fd - H360Df - H361f - H361d - H361fd et H362.
- Après application : Nettoyer très soigneusement et rincer les pulvérisateurs aussitôt après le traitement Immédiatement après l'application, changer de vêtements et se laver le visage et les mains à l'eau savonneuse. Se référer à la réglementation en vigueur.
- En cas de malaise ou d'intoxication, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

PAR RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT

Préparation de la bouillie

Après toute application, il est indispensable de nettoyer très soigneusement le pulvérisateur afin d'éviter tout relargage ultérieur.

Bien agiter le bidon avant de verser progressivement le produit dans le bac incorporateur ou la cuve du pulvérisateur remplie au 3/4, en maintenant l'agitation (sauf produits stipulés "sans agitation"). Dans le cadre des bonnes pratiques agricoles, rincer 3 fois les emballages ou utiliser le rince-bidon du bac incorporateur et verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

S'il s'agit d'une formulation de type poudre ou granulés, verser le produit progressivement dans la cuve de manière à ce que ce dernier se dilue correctement dans l'eau.

Aucun rejet dans l'environnement

- Des moyens appropriés doivent être mis en œuvre pour éviter l'entraînement des produits hors de la parcelle ou de la zone traitée.
- Ne pas traiter si le vent a un degré d'intensité > 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h).
- Ne pas traiter à proximité des fossés et points d'eau. Respecter les ZNT. Si ses dernières ne sont pas définies, respecter une zone non traitée miminale de 5 m. (cf Arrêté du 04/05/2017)
- Élimination des eaux de rinçage du pulvérisateur et des fonds de cuve : se référer à la réglementation en vigueur.

Emballages vides

Réutilisation interdite.